

M2i SCRIBTEL

Société a responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros
Siège social : 18-19 Place des Reflets à 92400 Courbevoie
393 367 867 R.C.S Nanterre

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 30 juin,
A quatorze heures trente minutes,

La société M2i, Société anonyme, dont le siège social est situé au 18-19 Place des Reflets à 92400 Courbevoie, immatriculée sous le numéro 333 544 153 RCS Nanterre, représentée par Monsieur Jonathan AZOULAY, Associée unique de la société "M2i SCRIBTEL ", dont les principales caractéristiques sont visées en en-tête et dont le Gérant, Monsieur Jonathan AZOULAY, préside la présente séance,

Connaissance prise des documents suivants :

- la copie de la convocation du Commissaire aux Comptes,
- le rapport de gestion de la gérance,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- la liste des conventions de l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte des projets de décisions,

Est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- *Lecture du rapport de gestion de la gérance,*
- *Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes,*
- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et affectation des résultats,*
- *Conventions de l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation le cas échéant,*
- *Quitus à la gérance,*
- *Modifications de la date de clôture de l'exercice social et modifications corrélatives des statuts,*
- *Pouvoirs.*

Le président de l'Assemblée donne lecture du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Le président constate que le cabinet Arcade Finance, Commissaire aux Comptes titulaire régulièrement convoqué, est absent. Le cabinet BCRH & Associés, Commissaire aux Comptes co-titulaire, régulièrement convoqué, est absent.

Madame Barbara BERTHAULT, membre représentant du Comité Social et Economique, régulièrement convoquée est absente.

L'associée unique prend ensuite les décisions suivantes,

PREMIERE DECISION

Après avoir recueilli toutes les explications et les précisions nécessaires pour lui permettre de se prononcer en toute connaissance de cause et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par la gérance ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels 2024, l'Associée unique approuve lesdits rapports et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont présentés et qui laissent apparaître un bénéfice de 10.346.609 €.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 10.346.609 € de la manière suivante :

au compte " Report à nouveau ", qui de	21.134.825 €
est ainsi porté à	31.481.434 €

L'Associée unique prend acte, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il a été versé, au titre des trois derniers exercices sociaux, les dividendes suivants :

Exercice	Distribution globale	Dividende par part
2022	3.000.000 €	150 €
2023	2.900.000 €	145 €
2024	20.000.000 €	1000 €

Conformément aux articles 145 et 216 du CGI concernant le régime optionnel des sociétés mères et filiales, le dividende est exonéré de l'impôt sur les sociétés sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 5%. S'agissant d'une distribution réalisée au sein d'un groupe fiscal, le taux de cette quote-part de frais et charges est fixé à 1%.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, tel que visé à l'article L 223-19 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, en approuve les termes et les opérations qui y sont décrites.

QUATRIEME DECISION

Quitus est donné au Gérant, pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique, décide la modification de la date de clôture de l'exercice social de la Société au 31 août (au lieu du 31 décembre), afin de se conformer à la date de clôture de l'exercice social de M2i.

Par conséquent, l'associée unique décide de modifier l'alinéa 1 de l'article 14 des statuts de la Société de la manière suivante :

« Article 14 : Exercice social – Comptes sociaux

Chaque année sociale commence le 1^{er} septembre et se termine le 31 août de chaque année.

Exceptionnellement, l'exercice commençant le 1^{er} janvier 2025 se clôturera le 31 août 2025. »
.../...

SIXIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par M. Jonathan AZOULAY en qualité de Gérant et de représentant de l'Associée unique.

M2I Associée unique
représentée par M. Jonathan AZOULAY

Gérant
M. Jonathan AZOULAY



18 Place des Reflets
92400 COURBEVOIE



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2024



Bilan



Bilan Actif

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	164 172	15 558	148 614	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	164 172	15 558	148 614	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	334 413	4 504	329 908	
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	334 413	4 504	329 908	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	43 750		43 750	4 158
TOTAL immobilisations financières :	43 750		43 750	4 158
ACTIF IMMOBILISÉ	542 335	20 062	522 273	4 158
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	746		746	
Créances clients et comptes rattachés	5 092 386	383 354	4 709 033	5 124 850
Autres créances	32 008 158		32 008 158	53 070 556
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	37 101 291	383 354	36 717 937	58 195 407
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 442 157		3 442 157	3 448 758
Charges constatées d'avance	10 286		10 286	9 816
TOTAL disponibilités et divers :	3 452 442		3 452 442	3 458 573
ACTIF CIRCULANT	40 553 733	383 354	40 170 380	61 653 980
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	41 096 068	403 416	40 692 652	61 658 138

Bilan Passif

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	21 134 825	27 602 915
Résultat de l'exercice	10 346 609	13 531 910
TOTAL situation nette :	31 503 434	41 156 825
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	31 503 434	41 156 825
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	248 268	402 737
Provisions pour charges	18 768	19 510
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	267 036	422 247
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 828 925	
Emprunts et dettes financières divers	3 614 943	17 671 763
TOTAL dettes financières :	5 443 868	17 671 763
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	20 865	20 865
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 360 972	1 846 610
Dettes fiscales et sociales	464 927	454 121
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 357 446	490
TOTAL dettes diverses :	3 183 345	2 301 222
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	274 105	85 216
DETTES	8 922 182	20 079 066
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	40 692 652	61 658 138

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	23 610 977	111 116	23 722 093	28 205 443
Chiffres d'affaires nets	23 610 977	111 116	23 722 093	28 205 443
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 500	576 238
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			293 089	13 881
Autres produits			23 818	(399)
PRODUITS D'EXPLOITATION			24 040 501	28 795 163
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				311
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			8 185 559	7 842 929
TOTAL charges externes :			8 185 559	7 843 241
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			334 553	331 190
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 693 202	1 788 423
Charges sociales			727 222	714 903
TOTAL charges de personnel :			2 420 424	2 503 326
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 062	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			250 798	117 223
Dotations aux provisions pour risques et charges				290 706
TOTAL dotations d'exploitation :			270 860	407 929
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			109 591	16 460
CHARGES D'EXPLOITATION			11 320 987	11 102 146
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			12 719 514	17 693 017

Compte de Résultat (Seconde Partie)

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	12 719 514	17 693 017
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	22 756	
Autres intérêts et produits assimilés	1 403 982	964 606
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 426 738	964 606
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	53 612	42 639
Différences négatives de change		2 834
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	53 612	45 473
RÉSULTAT FINANCIER	1 373 126	919 133
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	14 092 639	18 612 150
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 160
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	122 737	28 000
	122 737	29 160
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 592	191 639
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 964	93 063
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	248 268	113 737
	253 824	398 439
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(131 087)	(369 279)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	3 614 943	4 710 961
TOTAL DES PRODUITS	25 589 976	29 788 929
TOTAL DES CHARGES	15 243 367	16 257 019
BÉNÉFICE OU PERTE	10 346 609	13 531 910

Annexe



ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 40.692.652 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 10 346 609 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 12 juin 2025.

Faits caractéristiques de l'exercice :

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes de la Décision du 27 juin 2024, l'Associée unique a décidé de transférer le siège social du 146/148 rue de Picpus à Paris (12ème) à Tour Aurore -18-19 Place des Reflets à Courbevoie (92400), à compter du même jour.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

ACQUISITION EFFECTIVE LE 31 MARS 2025 PAR ABILWAYS DU BLOC MAJORITAIRE D'ACTIONS M2I AUPRES DE PROLOGUE

Dans le prolongement du communiqué de presse du 14 mars 2025 relatif à l'annonce de la signature du contrat en vue de l'acquisition (le « **Contrat d'Acquisition** ») par Abilways SAS (l'« **Acquéreur** »), filiale détenue à 100% par Eductive SAS (qui détient Skolae) de l'intégralité des actions M2i détenues par Prologue, préalablement annoncé par un communiqué de presse en date du 3 février 2025, l'Acquéreur et Prologue ont annoncé le 31 mars 2025 la levée de la condition suspensive relative à l'obtention de l'autorisation de l'Autorité de la concurrence en France en date du 27 mars 2025 et avoir procédé ce même jour à la réalisation effective de l'acquisition par l'Acquéreur de l'intégralité des actions existantes de M2i détenues par Prologue au prix de 8,50 euros par action (ci-après l'« **Acquisition du Bloc de Contrôle** »).

Depuis l'Acquisition du Bloc de Contrôle, l'Acquéreur détient 3.458.673 actions de la Société auxquelles sont attachées 3.458.673 droits de vote, représentant 59,94% du capital social et 55,54% des droits de vote de la Société.

Le Conseil d'administration de la Société, réuni le 31 mars 2025, a pris acte qu'en conséquence du franchissement à la hausse, par l'Acquéreur, du seuil de 50% du capital et des droits de vote de M2i résultant de l'Acquisition du Bloc, l'Acquéreur sera tenu de déposer un projet d'offre publique d'achat simplifiée (l'« **OPAS** ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») portant sur l'intégralité des actions M2i existantes non détenues par l'Acquéreur, à l'exception des actions auto-détenues, aux mêmes conditions financières que l'Acquisition du Bloc, c'est-à-dire à un prix de 8,50 euros par action.

Le dépôt du projet d'OPAS devrait intervenir au début du mois de mai 2025 au plus tard. Le projet d'OPAS restera soumis à l'examen et au visa de l'AMF et à l'avis motivé qui devra être rendu par le Conseil d'administration de la Société, notamment après la remise du rapport de l'expert indépendant, à savoir le cabinet Ledouble, représenté par Monsieur Olivier Cretté, désigné par le Conseil d'administration de la Société le 25 février 2025, sur le fondement des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, 2° et 4° et de l'article 261-1 II du règlement général de l'AMF.

Dans l'hypothèse où l'Acquéreur franchirait, à l'issue de l'OPAS, le seuil de 90% du capital et des droits de vote de la Société, l'Acquéreur solliciterait, conformément à la réglementation applicable, la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire.

La clôture de l'OPAS pourrait intervenir au début du mois de juillet 2025.

Principes comptables :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis en conformité avec les règles et principes comptables français et notamment le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC 2018-01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément :

- aux hypothèses de bases :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément :
 - aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
 - aux règles sur les actifs, amortissements et dépréciations

issues du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général ainsi que les règlements ultérieurs venant le modifier.

M2i Scribtel fait partie du périmètre de consolidation de Prologue, tête de Groupe. La méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration globale en raison de sa détention à hauteur de 59,94%.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les valeurs comptables brutes des immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat après déduction des RRR et escomptes obtenus, et frais accessoires directement attribuables aux immobilisations).

Les frais accessoires qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en l'état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue par la direction, sont comptabilisés en charges.

Le coût des emprunts spécifiques à l'acquisition (ou à la production) d'immobilisations est comptabilisé en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels informatiques	01 à 03 ans
- Brevets	07 ans
- Agencements, aménagements des terrains	06 à 10 ans
- Constructions	10 à 20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	12 ans
- Installations industrielles	05 ans
- Agencements, aménagements, installations	06 à 10 ans
- Matériel de transport	04 ans
- Mobilier de bureau et informatique	03 à 10 ans
- Mobiliers	05 à 10 ans

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes de remboursement des obligations

Néant

Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite a fait l'objet d'une provision dans les comptes.

Le montant de la provision en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus, s'élève au 31/12/2024 à 18.768 €.

Pour déterminer le montant de cette indemnité nous avons utilisé les paramètres techniques suivants :

- table de mortalité : INSEE 2021
- taux d'actualisation : 3,38 %
- méthode de calcul : Méthode rétrospective des unités de crédits projetées (P.B .O.)
- durée résiduelle d'activité :
 - Cadre : 17 ans
 - Non Cadre : 21 ans

Divers :

Le montant des honoraires CAC au titre de l'exercice s'élève à 19.289 € dont 0 € au titre des autres Services Autres que la Certification des Comptes :

	Certif° Comptes	SACC	TOTAL
ARCADE FINANCE	9 502	-	9 502
BCRH Associés	9 787	-	9 787
	19 289	0	19 289

Intégration Fiscale:

A compter de l'exercice 2010 la société a opté pour le régime d'intégration fiscale pour le groupe, constitué d'elle-même et de sa société mère M2i Formation.

La société applique les règles du droit commun, à savoir, la mère, M2i Formation détenant 100% du capital de ses filiales, est seule redevable de l'IS sur l'ensemble des sociétés figurant dans le périmètre d'intégration.

La charge d'impôt issue de l'intégration fiscale s'élève à 3.614.943€.

La contrepartie a été enregistrée en dettes d'intégration fiscale à l'égard de la société mère M2i Formation.

Créances Clients & Débiteurs divers :

a - Créances clients : Les créances faisant l'objet d'une cession par voie de subrogation à la société d'affacturage ne figurent plus au poste Clients dès leur cession.

Le montant des créances cédées et non échues au 31 décembre 2024 s'élève à 1.323 K€ ; La quasi-totalité de ces créances étant assurée par le Factor (GE FACTO France), dans le cadre du contrat Groupe signé le 16 mars 2016 par Prologue (précédemment O2i) pour l'ensemble des entités qu'elle détient.

b - Débiteurs divers : Le poste « débiteurs divers » comprend 390 K€ de comptes de Fonds de Garantie auprès de la société d'affacturage, et autres créances indisponibles.

État des Échéances des Créances et Dettes

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	43 750		43 750
TOTAL de l'actif immobilisé :	43 750		43 750
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	195 089		195 089
Autres créances clients	4 897 297	4 897 297	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 139	1 139	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	30 281 923	30 281 923	
Débiteurs divers	1 725 097	1 725 097	
TOTAL de l'actif circulant :	37 100 545	36 905 456	195 089
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	10 286	10 286	

TOTAL GÉNÉRAL	37 154 581	36 915 742	238 839
----------------------	-------------------	-------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	1 828 925		1 828 925	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 360 972	1 360 972		
Personnel et comptes rattachés	184 876	184 876		
Sécurité sociale et autres organismes	185 010	185 010		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	95 566	95 566		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 614 943	3 614 943		
Autres dettes	1 357 446	1 357 446		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	274 105	274 105		

TOTAL GÉNÉRAL	8 901 843	7 072 918	1 828 925	
----------------------	------------------	------------------	------------------	--

Produits à Recevoir

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	2 684 781 68
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	2 684 850

Charges à Payer

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	304 189
Dettes fiscales et sociales	230 864
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	6 016
Autres dettes	30 218
TOTAL	571 286

Charges et Produits Constatés d'Avance

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	10 286	274 105
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	10 286	274 105

Composition du Capital Social

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	20000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	20000	1

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	14 092 639	3 614 250
Résultat exceptionnel (hors participation)	(131 087)	(33 619)
Résultat comptable (hors participation)	13 961 552	3 580 631

Engagements Financiers

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	1 822 909
Emprunt BRED - 1.000.000€ - Echéance 07/10/27 - Capital restant dû au 311224	947 909
Emprunt BOI - 875.000€ - Echéance 31/08/31 - Capital restant dû au 311224	875 000

TOTAL	1 822 909
-------	-----------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Prestations de Formation	23 552 980
Produits des Activités Annexes	169 113

TOTAL	23 722 093
-------	------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	23 610 977
UE	56 219
EXPORT	54 897

TOTAL	23 722 093
-------	------------

Effectif Moyen

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	37	
Ouvriers		
TOTAL	44	

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
PROLOGUE	SA	1 005 491	101 Av. Laurent Cély 92230 GENNEVILLIERS

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 23/06/25

Devise d'édition EURO

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements Provisions règlementées : - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - pour congés payés - participation des salariés Autres :	
---	--

TOTAL DES ALLÈGEMENTS

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	20000	20000	20000	20000	20000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	23 722 093	28 205 443	24 604 163	15 653 153	10 843 075
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	14 068 994	18 725 761	15 168 946	7 988 305	5 846 382
Impôts sur les bénéfices	3 614 943	4 710 961	3 773 748	2 054 853	1 505 220
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	10 346 609	13 531 910	11 516 045	5 918 689	4 214 504
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	523	701	570	297	217
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	517	677	576	296	211
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	44	47	45	19	25
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 693 202	1 788 423	1 738 843	1 286 866	728 707
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	721 976	711 816	698 540	512 991	284 663

ARCADE FINANCE

Commissaire aux Comptes
128, rue de la Boétie
75008 PARIS

BCRH & Associés
(Membre de PKF ARSILON)
Commissaire aux Comptes
3, rue d'Héliopolis
750017 PARIS

M2I SCRIBTEL

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
146/148, rue de Picpus
75012 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Assemblée générale du 30 juin 2025

À l'Assemblée Générale de la société M2I SCRIBTEL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société M2I SCRIBTEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 juin 2025

BCRH & Associés
(Membre de PFK ARSILON)
Paul GAUTEUR

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Commissaires aux Comptes

ARCADE Finance

Manuel YALMAN

A blue ink signature with a complex, swirling pattern of loops and lines.

Bilan Actif

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	164 172	15 558	148 614	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	164 172	15 558	148 614	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	334 413	4 504	329 908	
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	334 413	4 504	329 908	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	43 750		43 750	4 158
TOTAL immobilisations financières :	43 750		43 750	4 158
ACTIF IMMOBILISÉ	542 335	20 062	522 273	4 158
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	746		746	
Créances clients et comptes rattachés	5 092 386	383 354	4 709 033	5 124 850
Autres créances	32 008 158		32 008 158	53 070 556
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	37 101 291	383 354	36 717 937	58 195 407
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 442 157		3 442 157	3 448 758
Charges constatées d'avance	10 286		10 286	9 816
TOTAL disponibilités et divers :	3 452 442		3 452 442	3 458 573
ACTIF CIRCULANT	40 553 733	383 354	40 170 380	61 653 980
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	41 096 068	403 416	40 692 652	61 658 138

Bilan Passif

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	21 134 825	27 602 915
Résultat de l'exercice	10 346 609	13 531 910
TOTAL situation nette :	31 503 434	41 156 825
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	31 503 434	41 156 825
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	248 268	402 737
Provisions pour charges	18 768	19 510
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	267 036	422 247
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 828 925	
Emprunts et dettes financières divers	3 614 943	17 671 763
TOTAL dettes financières :	5 443 868	17 671 763
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	20 865	20 865
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 360 972	1 846 610
Dettes fiscales et sociales	464 927	454 121
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 357 446	490
TOTAL dettes diverses :	3 183 345	2 301 222
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	274 105	85 216
DETTES	8 922 182	20 079 066
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	40 692 652	61 658 138

Compte de Résultat (Première Partie)

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	23 610 977	111 116	23 722 093	28 205 443
Chiffres d'affaires nets	23 610 977	111 116	23 722 093	28 205 443
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 500	576 238
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			293 089	13 881
Autres produits			23 818	(399)
PRODUITS D'EXPLOITATION			24 040 501	28 795 163
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				311
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			8 185 559	7 842 929
TOTAL charges externes :			8 185 559	7 843 241
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			334 553	331 190
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 693 202	1 788 423
Charges sociales			727 222	714 903
TOTAL charges de personnel :			2 420 424	2 503 326
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 062	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			250 798	117 223
Dotations aux provisions pour risques et charges				290 706
TOTAL dotations d'exploitation :			270 860	407 929
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			109 591	16 460
CHARGES D'EXPLOITATION			11 320 987	11 102 146
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			12 719 514	17 693 017

Compte de Résultat (Seconde Partie)

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	12 719 514	17 693 017
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	22 756	
Autres intérêts et produits assimilés	1 403 982	964 606
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 426 738	964 606
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	53 612	42 639
Différences négatives de change		2 834
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	53 612	45 473
RÉSULTAT FINANCIER	1 373 126	919 133
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	14 092 639	18 612 150
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 160
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	122 737	28 000
	122 737	29 160
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 592	191 639
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 964	93 063
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	248 268	113 737
	253 824	398 439
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(131 087)	(369 279)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	3 614 943	4 710 961
TOTAL DES PRODUITS	25 589 976	29 788 929
TOTAL DES CHARGES	15 243 367	16 257 019
BÉNÉFICE OU PERTE	10 346 609	13 531 910

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 40.692.652 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 10 346 609 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 12 juin 2025.

Faits caractéristiques de l'exercice :

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes de la Décision du 27 juin 2024, l'Associée unique a décidé de transférer le siège social du 146/148 rue de Picpus à Paris (12ème) à Tour Aurore -18-19 Place des Reflets à Courbevoie (92400), à compter du même jour.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

ACQUISITION EFFECTIVE LE 31 MARS 2025 PAR ABILWAYS DU BLOC MAJORITAIRE D'ACTIONS M2I AUPRES DE PROLOGUE

Dans le prolongement du communiqué de presse du 14 mars 2025 relatif à l'annonce de la signature du contrat en vue de l'acquisition (le « **Contrat d'Acquisition** ») par Abilways SAS (l'« **Acquéreur** »), filiale détenue à 100% par Eductive SAS (qui détient Skolae) de l'intégralité des actions M2i détenues par Prologue, préalablement annoncé par un communiqué de presse en date du 3 février 2025, l'Acquéreur et Prologue ont annoncé le 31 mars 2025 la levée de la condition suspensive relative à l'obtention de l'autorisation de l'Autorité de la concurrence en France en date du 27 mars 2025 et avoir procédé ce même jour à la réalisation effective de l'acquisition par l'Acquéreur de l'intégralité des actions existantes de M2i détenues par Prologue au prix de 8,50 euros par action (ci-après l'« **Acquisition du Bloc de Contrôle** »).

Depuis l'Acquisition du Bloc de Contrôle, l'Acquéreur détient 3.458.673 actions de la Société auxquelles sont attachées 3.458.673 droits de vote, représentant 59,94% du capital social et 55,54% des droits de vote de la Société.

Le Conseil d'administration de la Société, réuni le 31 mars 2025, a pris acte qu'en conséquence du franchissement à la hausse, par l'Acquéreur, du seuil de 50% du capital et des droits de vote de M2i résultant de l'Acquisition du Bloc, l'Acquéreur sera tenu de déposer un projet d'offre publique d'achat simplifiée (l'« **OPAS** ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») portant sur l'intégralité des actions M2i existantes non détenues par l'Acquéreur, à l'exception des actions auto-détenues, aux mêmes conditions financières que l'Acquisition du Bloc, c'est-à-dire à un prix de 8,50 euros par action.

Le dépôt du projet d'OPAS devrait intervenir au début du mois de mai 2025 au plus tard. Le projet d'OPAS restera soumis à l'examen et au visa de l'AMF et à l'avis motivé qui devra être rendu par le Conseil d'administration de la Société, notamment après la remise du rapport de l'expert indépendant, à savoir le cabinet Ledouble, représenté par Monsieur Olivier Cretté, désigné par le Conseil d'administration de la Société le 25 février 2025, sur le fondement des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, 2° et 4° et de l'article 261-1 II du règlement général de l'AMF.

Dans l'hypothèse où l'Acquéreur franchirait, à l'issue de l'OPAS, le seuil de 90% du capital et des droits de vote de la Société, l'Acquéreur solliciterait, conformément à la réglementation applicable, la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire.

La clôture de l'OPAS pourrait intervenir au début du mois de juillet 2025.

Principes comptables :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis en conformité avec les règles et principes comptables français et notamment le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC 2018-01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément :

- aux hypothèses de bases :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément :
 - aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
 - aux règles sur les actifs, amortissements et dépréciations

issues du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général ainsi que les règlements ultérieurs venant le modifier.

M2i Scribtel fait partie du périmètre de consolidation de Prologue, tête de Groupe. La méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration globale en raison de sa détention à hauteur de 59,94%.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les valeurs comptables brutes des immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat après déduction des RRR et escomptes obtenus, et frais accessoires directement attribuables aux immobilisations).

Les frais accessoires qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en l'état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue par la direction, sont comptabilisés en charges.

Le coût des emprunts spécifiques à l'acquisition (ou à la production) d'immobilisations est comptabilisé en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels informatiques	01 à 03 ans
- Brevets	07 ans
- Agencements, aménagements des terrains	06 à 10 ans
- Constructions	10 à 20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	12 ans
- Installations industrielles	05 ans
- Agencements, aménagements, installations	06 à 10 ans
- Matériel de transport	04 ans
- Mobilier de bureau et informatique	03 à 10 ans
- Mobiliers	05 à 10 ans

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes de remboursement des obligations

Néant

Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite a fait l'objet d'une provision dans les comptes.

Le montant de la provision en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus, s'élève au 31/12/2024 à 18.768 €.

Pour déterminer le montant de cette indemnité nous avons utilisé les paramètres techniques suivants :

- table de mortalité : INSEE 2021
- taux d'actualisation : 3,38 %
- méthode de calcul : Méthode rétrospective des unités de crédits projetées (P.B .O.)
- durée résiduelle d'activité :
 - Cadre : 17 ans
 - Non Cadre : 21 ans

Divers :

Le montant des honoraires CAC au titre de l'exercice s'élève à 19.289 € dont 0 € au titre des autres Services Autres que la Certification des Comptes :

	Certif° Comptes	SACC	TOTAL
ARCADE FINANCE	9 502	-	9 502
BCRH Associés	9 787	-	9 787
	19 289	0	19 289

Intégration Fiscale:

A compter de l'exercice 2010 la société a opté pour le régime d'intégration fiscale pour le groupe, constitué d'elle-même et de sa société mère M2i Formation.

La société applique les règles du droit commun, à savoir, la mère, M2i Formation détenant 100% du capital de ses filiales, est seule redevable de l'IS sur l'ensemble des sociétés figurant dans le périmètre d'intégration.

La charge d'impôt issue de l'intégration fiscale s'élève à 3.614.943€.

La contrepartie a été enregistrée en dettes d'intégration fiscale à l'égard de la société mère M2i Formation.

Créances Clients & Débiteurs divers :

a - Créances clients : Les créances faisant l'objet d'une cession par voie de subrogation à la société d'affacturage ne figurent plus au poste Clients dès leur cession.

Le montant des créances cédées et non échues au 31 décembre 2024 s'élève à 1.323 K€ ; La quasi-totalité de ces créances étant assurée par le Factor (GE FACTO France), dans le cadre du contrat Groupe signé le 16 mars 2016 par Prologue (précédemment O2i) pour l'ensemble des entités qu'elle détient.

b - Débiteurs divers : Le poste « débiteurs divers » comprend 390 K€ de comptes de Fonds de Garantie auprès de la société d'affacturage, et autres créances indisponibles.

État des Échéances des Créances et Dettes

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	43 750		43 750
TOTAL de l'actif immobilisé :	43 750		43 750
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	195 089		195 089
Autres créances clients	4 897 297	4 897 297	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 139	1 139	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	30 281 923	30 281 923	
Débiteurs divers	1 725 097	1 725 097	
TOTAL de l'actif circulant :	37 100 545	36 905 456	195 089
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	10 286	10 286	

TOTAL GÉNÉRAL	37 154 581	36 915 742	238 839
----------------------	-------------------	-------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	1 828 925		1 828 925	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 360 972	1 360 972		
Personnel et comptes rattachés	184 876	184 876		
Sécurité sociale et autres organismes	185 010	185 010		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	95 566	95 566		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 614 943	3 614 943		
Autres dettes	1 357 446	1 357 446		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	274 105	274 105		

TOTAL GÉNÉRAL	8 901 843	7 072 918	1 828 925	
----------------------	------------------	------------------	------------------	--

Produits à Recevoir

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	2 684 781 68
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	2 684 850

Charges à Payer

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	304 189
Dettes fiscales et sociales	230 864
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	6 016
Autres dettes	30 218
TOTAL	571 286

Charges et Produits Constatés d'Avance

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	10 286	274 105
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	10 286	274 105

Composition du Capital Social

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	20000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	20000	1

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	14 092 639	3 614 250
Résultat exceptionnel (hors participation)	(131 087)	(33 619)
Résultat comptable (hors participation)	13 961 552	3 580 631

Engagements Financiers

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	1 822 909
Emprunt BRED - 1.000.000€ - Echéance 07/10/27 - Capital restant dû au 311224	947 909
Emprunt BOI - 875.000€ - Echéance 31/08/31 - Capital restant dû au 311224	875 000

TOTAL	1 822 909
-------	-----------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Prestations de Formation	23 552 980
Produits des Activités Annexes	169 113

TOTAL	23 722 093
-------	------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	23 610 977
UE	56 219
EXPORT	54 897

TOTAL	23 722 093
-------	------------

Effectif Moyen

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	37	
Ouvriers		
TOTAL	44	

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 23/06/25
Devise d'édition EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
PROLOGUE	SA	1 005 491	101 Av. Laurent Cély 92230 GENNEVILLIERS

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 23/06/25

Devise d'édition EURO

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements Provisions règlementées : - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - pour congés payés - participation des salariés Autres :	
---	--

TOTAL DES ALLÈGEMENTS

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	20000	20000	20000	20000	20000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	23 722 093	28 205 443	24 604 163	15 653 153	10 843 075
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	14 068 994	18 725 761	15 168 946	7 988 305	5 846 382
Impôts sur les bénéfices	3 614 943	4 710 961	3 773 748	2 054 853	1 505 220
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	10 346 609	13 531 910	11 516 045	5 918 689	4 214 504
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	523	701	570	297	217
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	517	677	576	296	211
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	44	47	45	19	25
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 693 202	1 788 423	1 738 843	1 286 866	728 707
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	721 976	711 816	698 540	512 991	284 663

M2i SCRIBTEL

Société a responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros
Siège social : 18-19 Place des Reflets à 92400 Courbevoie
393 367 867 R.C.S Nanterre

RAPPORT DE GESTION 2024

PRESENTE A L'ASSOCIEE UNIQUE LE 30 JUIN 2025

Chère Associée,

Je vous ai conviée, conformément à la loi et aux statuts de notre société pour vous donner connaissance du rapport que j'ai établi sur la marche des affaires de notre société au cours de cet exercice social clos le 31 décembre 2024.

J'ai l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat et l'annexe, établis au 31 décembre 2024.

Je vous rappelle que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents sont restés à votre disposition au siège social pendant les quinze jours avant cette réunion, en même temps que l'inventaire.

Je vous demande de m'en donner acte.

1. Situation de la société durant l'exercice social

Au cours de cet exercice social, un chiffre d'affaires d'un montant de 23.722.093 € a été réalisé contre 28.205.443 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 24.040.501 €.

La société a supporté des charges d'exploitation d'un montant global de 11.320.987 €.

Les postes de charges sont les suivants :

- Achats de marchandises :	0 €
- autres achats et charges externes :	8.185.559 €
- impôts, taxes et versement assimilés :	334.553 €
- salaires et traitements :	1.693.202 €
- charges sociales :	727.222 €
- dotations aux amortissements sur immobilisations	20.062 €
- dotation aux provisions sur actif circulant	250.798 €
- dotation aux provisions pour risques et charges	0 €
- autres charges d'exploitation :	109.591 €

L'exploitation a ainsi généré un résultat positif de 12.719.514 €

Compte tenu d'un résultat financier égal à **1.373.126 €**, d'un résultat exceptionnel de (131.087) €, d'un impôt sur les bénéfices de 3.614.943 €, le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de **10.346.609 €**.

Pour rappel, M2i et sa filiale M2i Scribtel détenue à 100% par M2i, sont en intégration fiscale.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

3. Activité en matière de recherche et de développement

Notre société n'a comptabilisé aucun frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

4. Affectation du résultat

Je vous propose d'affecter le bénéfice qui s'élève à 10.346.609 € de la manière suivante :

au compte " Report à nouveau ", qui de	21.134.825 €
est ainsi porté à	31.481.434 €

5. Dividendes antérieurs

Je vous demanderai de prendre acte, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il a été versé, au titre des trois derniers exercices sociaux, les dividendes suivants :

Exercice	Distribution globale	Dividende par part
2022	3.000.000 €	150 €
2023	2.900.000 €	145 €
2024	20.000.000 €	1000 €

Conformément aux articles 145 et 216 du CGI concernant le régime optionnel des sociétés mères et filiales, le dividende est exonéré de l'impôt sur les sociétés sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 5%. S'agissant d'une distribution réalisée au sein d'un groupe fiscal, le taux de cette quote-part de frais et charges est fixé à 1%.

6. Dépenses non déductibles fiscalement

Je vous précise, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que la société n'a effectué aucune dépense ni engagé aucune charge non déductible du résultat fiscal au sens de l'article 39-4 du même Code.

7. Conventions visées par les articles L 223-19 et suivants du Code de Commerce

Toutes informations utiles ont été communiquées au Commissaire aux Comptes afin de lui permettre d'établir son rapport spécial sur les conventions visées par les articles L223-19 et suivants du Code de Commerce.

Il vous sera donné lecture de ce rapport.

8. Filiales et participations

Je vous rappelle que notre société ne détient aucune participation dans quelque société que ce soit.

9. Mandats

-Gérance

Il est rappelé que par une Décision du 22 avril 2025, Monsieur Jonathan AZOULAY a été nommé en qualité de Gérant de M2i Scribtel SARL pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Olivier BALVA.

-Commissaires aux comptes

Il a été procédé par décision en date du 30 juin 2014, à la nomination, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, de ARCADE FINANCE, (RCS Paris 519 298 202), domicilié au 128 rue La Boétie – 75008 PARIS, en tant que Commissaire aux comptes titulaire.

Par Décision en date du 30 juin 2020, le mandat de ARCADE FINANCE a été renouvelé, en tant que Commissaire aux comptes titulaire ; pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue des Décisions de l'associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Par Décision du 30 juin 2022, a été nommé en qualité de Commissaire aux comptes co-titulaire : Cabinet BCRH & Associés, domicilié au 35-37 rue de Rome, 75008 - Paris, représenté par Monsieur Paul GAUTEUR, pour une durée de six ans soit jusqu'à la Décision de l'Associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

10. Approbation des comptes et quitus

En cas d'accord de votre part, je vous demanderai de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils vous sont présentés, de me donner quitus pour la gestion et d'approuver les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, le cas échéant.

11. Faits marquants et perspectives d'avenir

-Prologue a cédé le 31 mars 2025 l'intégralité des actions M2i qu'elle détenait, à Abilways (Skolae).

-L'associée unique, propose la modification de la date de clôture de l'exercice social de la Société au 31 août (au lieu du 31 décembre), afin de se conformer à la date de clôture de l'exercice social de M2i et Abilways.

Je me tiens à votre disposition pour vous donner toutes explications complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

Le Gérant



ANNEXE

Délais de paiement des fournisseurs et des clients de M2i Scribtel

Conformément à l'arrêté du 6 avril 2016 pris en application de l'article D. 441-4 du Code de Commerce, Les délais de paiement des factures fournisseurs s'analysent comme suit au 31 décembre 2024 :

Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (j) (indicatif)	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)	0 j (indicatif)	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)
(A) Tranches de retard de paiement :												
Nombre de factures concernées	645					415	804					1284
Montant total des factures concernées T.T.C	625 707	324 886	102 034	2 478	1153	430 551	2 116 890	458 988	235 328	28 569	874 208	1597 093
Pourcentage du montant total des achats T.T.C de l'exercice	7,64%	3,97%	1,25%	0,03%	0,01%	5,26%						
Pourcentage du chiffre d'affaires T.T.C de l'exercice							8,92%	1,93%	0,99%	0,12%	3,69%	6,73 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels						Délais contractuels					

ARCADE FINANCE

Commissaire aux Comptes
128, rue de la Boétie
75008 PARIS

BCRH & Associés
(Membre de PKF ARSILON)
Commissaire aux Comptes
3, rue d'Héliopolis
750017 PARIS

M2I SCRIBTEL

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
146/148, rue de Picpus
75012 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2024

Assemblée générale du 30 juin 2025

A l'Assemblée Générale de la société M2I SCRIBTEL,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article R223-19 du code de commerce.

2. CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-35 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1 Convention de mise en commun de la trésorerie au sein du Groupe Prologue conclue en date du 21 août 2021 ; et modifiée par avenant en date du 12 mars 2024 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023

▪ Mandataires concernés :

Monsieur Georges SEBAN, Président Directeur général de Prologue et de M2i, Président de ADDICT, Gérant de M2i SCRIBTEL jusqu'au 30 juin 2023.

Monsieur Olivier BALVA, Président Directeur Général de Prologue et de M2i, Président de ADDICT, Gérant de M2i SCRIBTEL depuis le 30 juin 2023.

M2i détient la totalité du capital de M2i SCRIBTEL au 31 décembre 2024.

▪ Nature et objet :

Fluidifier la trésorerie au niveau du groupe Prologue via la mise en commun des disponibilités des sociétés françaises du Groupe Prologue, dont M2I SCRIBTEL fait partie.

▪ Modalités :

Les prêts ou les avances seront productifs d'un intérêt calculé sur la base du taux maximum d'intérêts déductibles servi aux comptes courants d'associés.

Les intérêts seront calculés, capitalisés et exigibles annuellement sur la base du nombre exact de jours de la période d'intérêts rapportée à une année de 360 jours conformément aux usages du marché monétaire.

La conclusion de cette convention a mis automatiquement fin à celle existant entre O2i (ayant fait l'objet d'une fusion absorption par Prologue le 12 août 2021) et ses filiales (dont M2i) en date du 28 novembre 2007.

Au 31 décembre 2024, les positions des comptes courants dans les comptes de M2i SCRIBTEL vis-à-vis des différentes sociétés du groupe et les charges ou produits financiers enregistrés dans les comptes de M2i SCRIBTEL sont les suivants :

- le compte courant vis-à-vis de **Prologue** est débiteur de 10.314.197 € ; et M2i SCRIBTEL a enregistré des produits financiers de 277.260 euros.
- le compte courant vis-à-vis de **M2i** est débiteur de 19.967.725 € ; M2i SCRIBTEL a enregistré des produits financiers de 1.115.928 €.
- le compte courant vis-à-vis d'**O2i** ne présente pas de solde ; M2i SCRIBTEL a enregistré des produits financiers de 1.432 €.

Fait à Paris, le 13 juin 2025,

BCRH & Associés
(Membre de PFK ARSILON)
Paul GAUTEUR



Commissaires aux Comptes

ARCADE Finance

Manuel YALMAN

